



école supérieure d'art
du Nord-Pas de Calais/
Dunkerque-Tourcoing

EPCC
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
NORD-PAS DE CALAIS / DUNKERQUE-TOURCOING

Procès verbal

Le dix-sept janvier deux mille vingt deux, le Conseil d'Administration de l'EPCC « École Supérieure d'Art du Nord-Pas de Calais – Dunkerque-Tourcoing » s'est réuni à quatorze heures trente, en visioconférence, conformément à la convocation adressée à ses membres par Monsieur Yves DURUFLÉ, Président.

Membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

Yves DURUFLÉ, Pierre HARAMBURU, Edith VARET, Maxime CABAYE, Jean BODART, Sylvie GUILLET, Christophe DESBONNET, Fabienne CHANTELOUP, Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Keren DETTON, Camille BARBET, Alexis COSTEUX, Nathalie POISSON COGEZ, Pauline FLORENT, Yann HAMEY

Membres du Conseil d'Administration excusés donnant mandat :

- Georges-François LECLERC à Pierre HARAMBURU

Personnes présentes ne participant pas aux votes :

Thierry HEYNEN, Martial CHMIELINA-VERSCHAEVE, Anne RIVOLLET, Guillaume CORROENNE, Halima MEDJAHEDI, Sonia AGHBACHE, Solange SARRAT-LANGER, Marie-France BERTHET, Patricia JANCZAK, Cécile CALLEWAERT, Nathalie STEFANOV (début de séance)

-
- Installation d'une personnalité qualifiée

Approuvée à l'unanimité

- Election du (de la) président (e)

Approuvée à l'unanimité

- Election du (de la) vice-président (e)

Approuvée à l'unanimité

- Approbation du Procès Verbal de la séance du 22 novembre 2021

Approuvée à l'unanimité

- Information relative aux projets et actualités de l'école
- Information relative aux actes signés dans le cadre de la délégation accordée au directeur général
- Proposition de modifications des statuts de l'ESÄ

Approuvée à l'unanimité

- Délégation de signature du Président au Directeur Général

Approuvée à l'unanimité

- Autorisation de signature-convention de mise à disposition des bâtiments par la ville de Tourcoing

Approuvée à l'unanimité

- Autorisation d'ouverture de Crédits d'investissement

Approuvée à l'unanimité

- Présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022
- Droit d'inscription au concours d'entrée à l'ESÄ

Approuvée à la majorité

(Madame POISSON-COGEZ, Madame BARBET et Monsieur COSTEUX votent contre.
Monsieur HAMEY et Madame FLORENT s'abstiennent).

- Barème de rémunération des intervenants

Approuvée à l'unanimité

- Création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité

Approuvée à l'unanimité

Monsieur DURUFLÉ clôture la séance à 16h30 et remercie les membres de leur participation.
La prochaine réunion du conseil d'administration est prévue le 24 mars sur le site de Dunkerque.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent compte rendu.

Fait à Tourcoing, le 17 janvier 2022.

Monsieur Yves DURUFLÉ,
Président du Conseil d'Administration de l'ESA NPDC DK-TG